



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : AVENANT N°1 AU MARCHÉ  
D'INITIALISATION, D'ASSISTANCE ET DE  
MAINTENANCE DE LA SOLUTION FLATCHR EN  
MODE HEBERGE (SAAS)**

**DÉCISION N° DM-21-273  
EN DATE DU 28 JUILLET 2021**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la décision n° DM-21-102 en date du 10 mars 2021 relative à la passation d'un marché initial d'initialisation, d'assistance et de maintenance de la solution Flatchr en mode hébergé (SaaS) ;

**VU** l'arrêté n° A-20-494 en date du 2 juin 2020, portant délégation de fonction à Madame Alida VALVERDE adjointe au Maire ;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu d'assurer l'initialisation, l'assistance et la maintenance de la solution Flatchr en mode hébergé (Saas) avec la modification de la tarification des prestations complémentaires ;

**CONSIDÉRANT** la proposition de la société FLATCHR de signer un avenant au contrat de maintenance et d'assistance de la solution Flatchr en mode hébergé (Saas) ;

**D É C I D E**

**DE SIGNER** avec la société FLATCHR – 59 boulevard exelmans 75016 Paris représentée par son Directeur Général Martin DE LA TAILLE, l'avenant n°1 au contrat de maintenance et d'assistance de la solution Flatchr en mode hébergé (Saas).

Les prestations complémentaires feront l'objet d'un bon de commande pour un maximum annuel de 10 000€ HT

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de l'administration  
générale et de l'open data,

***Signé***

**Alida VALVERDE**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20210728-Imc1H8762H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 28/07/2021  
Date de Publication : 28/07/2021